

**Compte rendu de la réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail
départementale (FSSSCTD) extraordinaire de la Loire du vendredi 12 avril 2024**

Président de séance :

- Madame Karine LEREMON, secrétaire générale des services de l'éducation nationale de la Loire

Représentants des personnels :

- Madame Sandrine AINSER, FSU
- Madame Géraldine BRUN, UNSA Education
- Monsieur Nicolas COUDROY, FNEC FP FO
- Monsieur Nicolas FOURNIER, FNEC FP FO
- Monsieur Florent JOLIS, secrétaire de la FSSSCTD, FSU
- Monsieur Jean-François MOULARD, CGT Educ' Action
- Madame Marjorie PERLO, UNSA Education
- Madame Mathilde POINT, UNSA Education
- Madame Isabelle SCHNEIDER, FSU

Membres également présents :

- Monsieur Emmanuel GICHTENAERE, conseiller de prévention départemental
- Madame Maud TRICON, infirmière en santé au travail

La réunion de la formation spécialisée se tient dans les locaux de la DSDEN de la Loire, salle Simone Veil.
Le quorum est atteint.

Madame la secrétaire générale ouvre la séance à 11h.

1. Approbation du projet de relevé de conclusions de la visite de suivi de la FSSSCTD du lycée Claude Fauriel à Saint-Etienne du 8 mars 2024

Lors de la réunion de la FSSSCTD du 22 mars 2024, il a été décidé que la formation spécialisée avait besoin d'un temps supplémentaire pour élaborer un relevé de conclusions qui fasse consensus. Un groupe de concertation s'est donc réuni le vendredi 29 mars 2024 à 8h45.

Le relevé de conclusions élaboré en groupe de concertation est proposé au vote et il est approuvé à l'unanimité.

2. Situation du collège François Truffaut à Rive-de-Gier

Après discussion, la FSSSCTD convient de la nécessité de faire deux visites afin de bien distinguer deux problématiques, tant sur le contenu que sur la temporalité :

- Une délégation d'enquête qui pourrait être menée par la FSSSCT académique, suite au suicide d'un personnel du collège. La conseillère de prévention académique sera sollicitée.
- Une délégation ordinaire pour entendre les personnels sur leurs conditions de travail. La date du vendredi 3 mai 2024 est fixée. La visite se déroulera comme suit :
 - de **8h30 à 10h** : temps de travail entre les membres de la délégation ;
 - de **10h à 11h** : rencontre de la délégation avec l'équipe de direction ;
 - de **11h à 12h** : temps de rencontre avec la délégation : rencontre en plénière avec les personnels volontaires , sans l'équipe de direction ;
 - de **12h à 13h** : pause déjeuner au collège ;
 - de **13h à 15h** : temps de rencontre avec la délégation en sous-commissions : rencontres individuelles avec les personnels volontaires (enseignants, personnels vie scolaire, AESH, personnel médico-scolaire, personnel administratif, personnel de direction)
 - de **15h à 15h30** : synthèse de la visite entre les membres de la délégation ;
 - de **15h30 à 16h** : synthèse de la visite à l'équipe de direction

Le temps de travail de la délégation entre 8h30 et 10h sera consacré à la préparation de la visite de la FSSSCTD de l'école Mâtel à Roanne.

La séance est levée à 12h.

Fait à Saint-Etienne, le 12 avril 2024

Le secrétaire de la FSSSCT départementale

Florent JOLIS



Le président de la FSSSCT départementale
Pour l'inspecteur d'académie,
directeur des services de l'éducation nationale
de la Loire,
par délégation, la secrétaire générale,

Karine LEREMON